

LE CNPF A DÉNONCÉ
LA CONVENTION
UNEDICAiguillonné par une base de plus en plus frondeuse,
le CNPF doit donner des gages de fermeté

La révolte anti-tout des petits patrons du Morbihan

Ils font la chasse aux inspecteurs du travail, s'en prennent à EDF, aux contributions, aux médecins du travail et adhèrent au SNPNI par dizaines. Un corps social très vindicatif est en train de se constituer et personne ne sait d'où il vient.

Lorient (envoyé spécial)

La bataille se passe dans le pays de Malestroit, à Ruffiac, en plein Morbihan. Les chasseurs, au nombre d'une centaine, ont leurs habits de tous les jours. Chaussés de brodequins, vêtus d'un bleu de travail ou d'une grosse veste de velours, ils ont traversé le département pour assister à la curée. D'autres viennent de plus loin encore, Rennes, Nantes... Joseph Maquignon, dit Jojo, ne leur a-t-il pas promis du beau gibier ? En fait de gibier, ces artisans et ces petits patrons bretons sont venus traquer Jacqueline Lang, contrôleuse du travail attachée à la direction du travail de Vannes (Morbihan). L'hallali a retenti dans toute la région : « Haro sur l'inspection du travail ! ».

Joseph Maquignon est artisan plombier-chauffagiste. Il a cinq salariés et veut les licencier ; son carnet de commandes est vide pour 1983. Pour trois d'entre eux, l'inspection du travail n'a pas fait de problèmes. Pour les deux autres, Jacqueline Lang veut effectuer un complément d'enquête. Le 28 octobre dernier, elle vient donc négocier avec ce petit patron, qui regrette qu'en France il faille « bouffer sa baraque pour avoir le droit de licencier ».

A 15 h, Jacqueline Lang constate que la maison dans laquelle elle se trouve est bloquée par une centaine d'artisans. A 17 h, elle sort sous les huées, les injures et les menaces. Les petits patrons, de plus en plus déchaînés, l'empêchent de rejoindre sa voiture et montent sur les poteaux téléphoniques pour couper les fils du téléphone. Elle doit se réfugier dans l'estafette de gendarmerie.

Simple incident ou symptôme d'une révolte profonde ? Pour Odile Pfister, chef d'entreprise, très bouillonnante secrétaire locale du SNPNI, ce n'était qu'une manifestation « bon enfant ». Néanmoins, « la révolte naît souvent de l'incompréhension et, en ce moment, nous sommes des victimes ».

Le lendemain 29 octobre, « l'injustice administrative » s'est abattue cette fois sur les établissements Royer, au Vivier-sur-Mer (Ille-et-Vilaine). Ce jour-là, le directeur du travail du département vient demander des explications à ce petit PDG du bâtiment qui ne veut pas accorder à ses salariés la cinquième semaine de congés payés, ni abaisser la durée hebdomadaire du travail à trente-neuf heures. Avec leur accord, il est vrai ! Une soixantaine de petits patrons du SNPNI attendent la délégation de l'inspection du travail et la séquestrent.

Deux semaines plus tôt, à Lorient (Morbihan), M. Mélédo, un patron qualifié de « dur » par ses pairs, devait passer en correctionnelle pour avoir refusé de laisser entrer dans son entreprise de transport un inspecteur du travail. M. Mélédo, le patron aux cinq cent trois salariés et aux quatre cent quatre-vingt-treize camions, refuse d'être jugé alors que pas une entreprise de transport n'est en règle.

Cet homme, dont la légende régionale veut qu'il ait commencé au volant d'un camion volé aux Allemands pendant la guerre, ne s'est donc pas présenté devant le tribunal. Néanmoins, quatre-vingt patrons du SNPNI sont venus le soutenir et ont fini la journée en occupant les locaux de l'inspection du travail... histoire de ne pas s'être dérangés pour rien.

Face à ces « incidents », Jacques Devaux, secrétaire pour toute la Bretagne du SNPNI, rappelle que son syndicat est « légaliste ». Odile Pfister, responsable locale, assure qu'elle « respecte les lois ». L'un et l'autre s'en prennent « simplement » au « zèle » de certains inspecteurs. Selon Jacques Devaux, militant patronal, « il n'y a que les femmes qui créent des problèmes ». Et de citer Jacqueline Lang ou Melle, Brieuc, les deux « égéries » de l'inspection du travail bannies par le monde patronal. Pour les inspecteurs du travail, « le SNPNI a un double langage ». D'une part, il se présente comme une organisation responsable, d'autre part il soutient et organise des actions qui visent à supprimer tout droit au travail.

Jusqu'ici, ce « double langage » semble réussir au SNPNI. Voilà un an, ce petit syndicat patronal vieux de quarante-six ans, quasi inexistant et animé par un vieux pétainiste, trouvait ses lettres de noblesse dans une reconnaissance nationale accordée en juin 1981 par François Mitterrand qui le reçut à l'Élysée. Parallèlement, dans tous les départements et en Bretagne particulièrement, le SNPNI multipliait les coups de main. D'abord contre l'EDF, cette « centrale communiste » qui, en 1980, par ses coupures intempestives de courant, menaçait les nombreux entrepôts réfrigérés de cette région spécialisée dans l'industrie agro-alimentaire. Pendant un an, les adhérents du SNPNI ont donc supprimé le prélèvement automatique et

déduit de leurs factures le 1 % réservé au comité d'entreprise qui, selon eux, sert surtout à financer le PCF.

Mais le SNPNI doit surtout son audience à son congrès national, le 23 Novembre 1981, à Paris, où Jean Auroux, ministre du Travail, n'a pas pu placer un mot tant la véhémence patronale était grande. Selon Jacques Devaux, « depuis on n'arrive plus à aller voir tous les chefs d'entreprise qui veulent adhérer, tellement il y en a ». Après deux ans d'existence en Bretagne, le SNPNI aurait recruté dans cette région plus de sept cents chefs d'entreprise, dont deux cents dans le Morbihan. Des petits patrons que jusqu'ici personne ne connaissait.

A l'union départementale CFTD (majoritaire dans le département), on examine la liste des candidats du SNPNI aux prochaines élections prud'homales.

Surprise ! Tous ces petits patrons sont inconnus. Un corps social très vindicatif est en train de se constituer et personne ne sait d'où il vient.

Les chiffres du petit bureau du SNPNI régional à Lorient font juste état d'entreprises d'une moyenne de vingt-trois salariés, dont une grande majorité dans le sinistré secteur du bâtiment et des travaux publics. Pour Jacques Devaux et pour sa femme, qui sert de secrétaire dans leurs trois pièces-cuisine syndicales, « les adhérents sont aux abois. Plus leur entreprise est petite et plus les problèmes sont vifs. Dès que quelque chose ne tourne plus rond, ils ne savent pas quoi faire. Ce ne sont pas des gestionnaires. Ils ne connaissent rien. Encore moins en droit du travail ». Alors, ils cherchent une bouée de secours.

La majorité des appels que Jacques Devaux reçoit lui relatent une histoire, celle d'une « injustice » fiscale par exemple : le PDG des carrières Levèvre à Plémet (Côtes-du-Nord), qui a vu sa taxe professionnelle passer entre 1980

et 1981 de 120 000 francs à 420 000 F. L'action du SNPNI avait ramené cette taxe à 140 000 F. En 1982, M. Levèvre doit payer 390 000 F, alors que Laurent Fabius a accordé un allègement national de 5 % sur la taxe professionnelle.

Le problème est identique pour l'entreprise Lessard à Moncontour (Côtes-du-Nord), qui devra payer pour 1982 750 000 F au lieu de 520 000 un an plus tôt... pour avoir investi entre-temps plusieurs millions de francs.

Jacques Devaux ne laisse pas ces histoires se perdre. Il rend régulièrement visite aux chefs d'entreprise « brimés ». Il les présente aux autres adhérents, les organise et leur fait découvrir « la solidarité patronale » pour 1 260 F par an. Il est fier de ses troupes, il sait qu'en moins d'une heure, il peut les mobiliser pour soutenir une « victime » à l'autre bout du département.

L'administration n'est pas la seule bête noire du SNPNI. En juin dernier, les petits patrons ont débarqué en pleine assemblée générale de la médecine du travail du Morbihan... un organisme géré par l'Union patronale du département (CNPF). Ils ne voulaient plus payer 260 F la visite pour « une médecine de charlatan ».

Du coup, le prix de la consultation qui devait être relevé ne l'a pas été. De victoire en victoire, ce patronat qui ne vient de nulle part et dont personne ne sait où il se dirige a fini par intriguer le patronat officiel : celui de l'Union patronale ou de la chambre de commerce et d'Industrie (CCF). Sur la petite centaine d'adhérents que revendiquent l'Union patronale du Morbihan, plusieurs seraient passés au SNPNI. M. Boullier, président du CNPF régional et, à ce titre, vieux routard des commissions paritaires en tout genre, reconnaît que le SNPNI est « plus actif et plus recruteur ».

Membre de l'assemblée permanente du

CNPF, M. Boullier essaye bien quand il est à Paris d'expliquer les problèmes du patronat local. Sans succès.

Pour les élections à la CII de Lorient, le 22 novembre prochain, le CNPF a décidé d'« accueillir » quatre membres du SNPNI sur sa liste. Philosophe, M. Boullier espère que « les responsabilités » vont assagir à terme le tempérament fougueux de ses co-listiers. Nombre de chefs d'entreprise de taille respectable ont quant à eux choisi le noyautage : après avoir dans leurs jeunes années milité dans l'aile « progressiste » du patronat (CJD), ils ont rejoint aujourd'hui les rangs du SNPNI. Ainsi, sans participer aux actions, Jean-Luc Le Douarin, PDG du plus grand hypermarché de la région, « comprend le ras le bol » des petits patrons. Il est vrai qu'une réussite du SNPNI le porterait à la tête de la chambre de commerce régionale.

Il n'est d'ailleurs pas le seul à « miser » sur la combativité du petit patronat. A la chambre de commerce, certains voient se profiler l'ombre du RPR. Gérard Deuil, président national du SNPNI, n'a-t-il pas appelé à voter Jacques Chirac au premier tour des présidentielles ?

Pour le moment, les notables locaux laissent faire. Ils attendent les résultats des élections prud'homales, où le SNPNI espère bien ramasser 30 à 40 % des voix patronales. Si le 8 décembre prochain les petits patrons atteignent leurs objectifs, ils deviendront vite l'objet de multiples convoitises. Déjà, ils servent d'exemple aux artisans et commerçants de l'USAM (Union des syndicats d'artisans du Morbihan) qui ont exprimé leur « solidarité » dans l'affaire de Ruffiac. Un réveil et un regroupement des classes moyennes ne serait pas sans effets sur la géographie politique de la région.

Eric HASSAN



A Ruffiac, Jacqueline Lang, contrôleuse du travail, entourée par une centaine de petits patrons, devra se réfugier dans l'estafette de la gendarmerie.